

**Compte-rendu de la réunion préparatoire  
à la fusion des Comité Provence et Côte d'Azur  
Du mercredi 27 janvier 2016 au siège du Comité de Provence à Marseille**

Président : Michel Bergeat  
Etaient présents : Marcel Languille, Michel Canfora  
Secrétaire : Michel Canfora  
Début de séance : 16h00

Il est proposé dans un premier temps de faire le point sur tous les documents émis dans le cadre du projet de fusion afin que chacun puisse disposer des mêmes références. Tous les courriers sont numérotés en vue de faciliter recherche et consultation.

### **1. L'URGENCE**

Michel Bergeat rappelle ensuite que le projet de traité de fusion devra être approuvé par les deux Assemblées générale (Provence et Côte d'Azur) en décembre 2016. Dans la foulée, c'est-à-dire de préférence le même jour et dans le même lieu, les deux Assemblées devront approuver les statuts du nouveau Comité PACA. Il convient donc d'arrêter un lieu susceptible de recevoir tous les participants suivant cette configuration particulière et pas trop excentré.

### **2. TYPE DE STRUCTURE INTERMEDIAIRE**

Le choix du type de structure intermédiaire qu'il convient de constituer pour préparer le projet de traité de fusion est posé. Une association loi 1901, constituée pour la durée du projet, n'est finalement pas retenue en raison du doute existant quand à la légalité d'un tel dispositif. De la même manière, les statuts types associatifs proposés par le juriste de la fédération et qui ont aussi fait l'objet de points critiques ne sont pas retenus. Le choix se porte sur la création d'une **coordination régionale**. Celle-ci pourra, en fonction des circonstances, glisser vers un dispositif associatif si nécessaire.

### **3. RESSOURCES**

Les deux comités provisionneront, d'un commun accord, les sommes nécessaires à la prise en charge des frais de déplacements des responsables de la coordination. Ces sommes seront individualisées afin d'apparaître clairement dans les budgets. Tout excédent ou déficit ayant vocation à rejoindre le « pot commun » du comité fusionné en fin d'exercice.

#### 4. MEMBRES

Sont membres de droit de la coordination :

- Les Présidents des deux comités régionaux,
- Les secrétaires généraux des deux comités régionaux,
- Les trésoriers des deux comités régionaux,
- Les Présidents des comités départementaux,
- Les responsables VTT, BMX et autres disciplines des comités régionaux et départementaux (sous réserve qu'ils ne soient pas déjà membre de droit au titre d'une autre fonction régionale ou départementale, auquel cas, une autre personne sera désignée)

Sont membres invités (ou associés) :

- Le rapporteur désigné, Michel Canfora,
- Les deux CTS qui peuvent être convoqués pour avis consultatif.

Membres de droit et invités seront convoqués en fonction des thèmes abordés.

#### 5. METHODOLOGIE RETENUE

Le projet de traité de fusion sera déroulé par thèmes. Des points d'étapes en valideront les avancées selon le calendrier suivant :

**Le jeudi 18 février 2016 à 19h00 au Vélodrome de Hyères** (convocation à la charge du Président du Comité de Provence)

Thèmes I	Documents supports	Membres convoqués
Etat des lieux Assemblée Générale 2016 : lieu et date	<u>Pour chaque comité régional et départemental :</u> Rapport moral Rapport financier (CR, bilan) Grand livre Contrats de travail employés Niveaux de rémunération Inventaire matériel Baux en cours	Les 2 Présidents de CR Les 2 Secrétaires gén. CR Les 2 Trésoriers CR Le rapporteur

**Le vendredi 18 mars 2016 à 19h00 au siège du Comité de Provence à Marseille**

Thème II	Documents supports	Membres convoqués
Sélections route Championnats route Moyens techniques	Tous documents à même d'éclairer les débats	Les 2 Présidents de CR Les 6 Présidents de CD Les 2 CTS Le rapporteur

**Le vendredi 8 avril 2016 à 19h00 au Vélodrome de Hyères**

Thème III	Documents supports	Membres convoqués
Sélections VTT Championnats VTT Moyens techniques	Tous documents à même d'éclairer les débats	Les 2 Présidents de CR Les 2 responsables VTT CR Les 6 responsables VTT CD ou Présidents de CD Le rapporteur

**Le vendredi 13 mai 2016 à 19h00 au siège du Comité de Provence à Marseille**

Thème IV	Documents supports	Membres convoqués
Sélections BMX Championnats BMX Moyens techniques	Tous documents à même d'éclairer les débats	Les 2 Présidents de CR Les 2 responsables BMX CR Les 6 responsables BMX CD ou Présidents de CD Le rapporteur

**Le vendredi 27 mai 2016 à 19h00 au Vélodrome de Hyères**

Thèmes	Documents supports	Membres convoqués
Validation des Thèmes I à IV*	Comptes-rendus	La coordination régionale au complet
Nouveaux statuts*	Proposition d'une trame	

\* Pas de quorum. A la majorité des présents

**Le vendredi 10 juin 2016 à 19h00 au siège du Comité de Provence à Marseille**

Thème V	Documents supports	Membres convoqués
Ecoles de cyclisme Cyclo cross Piste	Tous documents à même d'éclairer les débats	Les 2 Présidents de CR Les 6 Présidents de CD Les 2 responsables EC, cyclo cross et piste CR Le rapporteur

Moyens techniques		
-------------------	--	--

**Date à définir en septembre 2016 à 19h00 au Vélodrome de Hyères**

Thème VI	Documents supports	Membres convoqués
Définition des tâches du personnel	A définir	A définir

**Date à définir en octobre 2016 à 19h00 au siège du Comité de Provence à Marseille**

Thème	Documents supports	Membres convoqués
Validation des Thèmes V et VI*	A définir	Coordination régionale au complet

\* Pas de quorum. A la majorité des présents.

Fin de séance : 18h00